

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Mythologie ou explication des Fables, Paris, Pierre Chevalier et Samuel Thiboust, 1627](#)[Collection](#)[Mythologie, Paris, 1627 - Livre XI](#)[Item](#)[Mythologie, Paris, 1627 - X \[80\] : De Pâris](#)

Mythologie, Paris, 1627 - X [80] : De Pâris

Auteur(s) : Conti, Natale ; Montlyard, Jean de (traducteur) ; Baudoin, Jean (éditeur)

Collection Mythologia, Francfort, 1581 - Livre X

Ce document est une transformation de :
[Mythologia, Francfort, 1581 - X \[80\] : De Paride](#)

Collection Mythologia, Venise, 1567 - Livre X

Ce document est une transformation de :
[Mythologia, Venise, 1567 - X \[80\] : De Paride](#)

Collection Mythologie, Lyon, 1612 - Livre X

Ce document est une révision de :
[Mythologie, Lyon, 1612 - X \[80\] : De Paris](#)

Collection Mythologie, Paris, 1627 - Livre VI

[Mythologie, Paris, 1627 - VI, 22 : Des Geans](#) a pour résumé ce document

Informations sur la notice

Auteurs de la noticeÉquipe Mythologia
Mentions légales

- Fiche : Projet Mythologia (CRIMEL, URCA ; IUF) ; projet EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Images : BnF, Gallica

Présentation du document

PublicationParis, Pierre Chevalier et Samuel Thiboust, 1627
ExemplaireParis (France), BnF, NUMM-117380 - J-1943 (1-2)
Formatin-fol
langue(s)Français
Paginationp. 1073-1074

Des dieux, des monstres et des humains

Entités mythologiques et historiques[Pâris](#)

Notice créée par [Équipe Mythologia](#) Notice créée le 30/04/2018 Dernière modification le 28/04/2023

Des Geans.

PARCILLEMENT la fiction des Geans rabaisse l'orgueil de ceux qui s'appuyans en la force de leur bras mesprisent ou la religion des Dieux, ou les Dieux mesmes, & de fait ceux qui sont doüez d'une extraordinaire force de corps, s'ils en ont d'autant moins d'esprit. Estans doncques impudens, temeraires, cruels, & enclins à toutes meschancetez, ils attirent aisément l'ire & la vengeance de Dieu sur eux; comme ainsi soit que tost ou tard nul malefice ne demeure impuny, pourtant terrassez par la foudre celeste ils furent condamnez aux Enfers ou ailleurs à des supplices & tourmens eternels.

Du Typhon.

AVSI pour exprimer la nature des vents ou des embrassemens sousterrains, les Anciens ont forgé cette gentille Fable de Typhon, disans que sa teste donnoit iusques aux cieux, & que d'une main il atteignoit l'Orient, & de l'autre l'Occident. Car les vents commencent à souffler de la plus haute partie de l'air, & s'espandent iusques au bouts du monde. Et pour declarer leur vistesse, ils ont dit que Typhon auoit le corps tout couuert de plumes, & plusieurs testes, à cause des diuers effects des vents. Et pource qu'ils font quelquefois dommageables, ils luy ont donné des cuisses & iambes recroquillees en serpens. Iupiter l'assomma, pource que la temperature du ciel & du Soleil les gouverne. Toutefois les autres accommodent cette Fable à l'histoire, commel'on peut voir en son lieu.

De Paris.

EN outre, afin que ceux qui s'estiment dignes & capables de commander aux autres, s'abstinsent non seulement de temerité & d'arrogance, mais aussi de toute des-honneste entreprise, ils feignent que Paris pour complaire aux concupiscences de la chair, negligea les honneurs, les thresors & Royaumes de Iunon, & la sapience de Pallas, & que le iugement qu'il donna en faueur de Venus, soustenu par les siens, causa la destruction & ruine de sa patrie avec l'Empire d'Asie que possedoit la maison dont il estoit issu. Ainsi vouloient-ils exhorter les Princes à l'acquisition des vertus dignes de leur qualité, c'est à sçauoir à temperance, continence, sagesse & crainte de Dieu; joint que, ny Noblesse, ny richesses, ny puissance aucune ne merite point de porter, ny sceptre en main, ny couronne sur la teste, si elle est depourueüe de sagesse & autres vertus necessaires pour le gouvernement d'un Estat. Car qui pourra long-temps prendre plaisir en un iugement, ou fol, ou inique? ou bien qui est l'homme qui finalement ne se trouue mal des forfaits & mal-versations par luy commises?

Pour apprendre donc à ne point iuger temerairement, & montrer les miseres que cause & suscite en vn Estat le iuge voluptueux, desbordé & frauduleux, les Anciens ont proposé cette feinte.

D'Acteon.

OR après nous auoir par les Fables susdites exhortez à liberalité, largesse, humanité, & remontré que le fondement de tous malheurs estoit l'oubliance des bienfaits receus, ils ont voulu par la Fabulosité d'Acteon enseigner qu'il n'est pas expedient de faire du bien à toutes sortes de personnes indifferemment, mais à ceux-là seulement qui ont l'aine bonne; d'autant que bien-faisant à des ingrats, l'on perd non seulement son bien-faict: mais qui plus est l'on employe du bien qui seruiroit vtilement pour en ayder vn honneste homme. Afin doncques que nous ne nourrissons à nos despens des espions de nostre honneur, moyens & propre vie, & que nous apprenions à estre prudens & discrets à l'employ des plaisirs & seruices que nous auons moyen de faire chacun selon sa portee, ils nous ont proposé cette Fable. Dauantage ils nous ont montré qu'il ne faut point estre par trop curieux, ny s'entremesler de ce qui ne nous touche en rien, d'autant que la connoissance des secrets conseils des Princes a souuent esté dommageable à beaucoup de personnes.

D'Hercule.

ET pour donner à connoistre que la sagesse est vn don de Dieu, & que l'on n'acquiert aucune vertu sans la volonté de Dieu, ils ont feint Hercule (qui represente vne grandeur de courage, force de corps, probité, & valeur à donner la chasse à tous vices, & fouler aux pieds toutes sortes de voluptez) fils de Iupiter. Car ceux qui par vne singuliere integrité & beneficence employent leur vie pour le bien & profit public, acquierent non seulement vne glorieuse reputation, mais approchent aussi fort près de la nature diuine. Or pour nous encourager à ce faire, l'exemple d'autrui sert de beaucoup, & premierement il faut defaire ces dangereux montres, orgueil, cholere, arrogance & fureur d'esprit, chasser de nostre ame toute cruauté, reprimer toutes affections illegitimes, forbannir toute volupté deshoneste, fuyr auarice, auoir les mains nettes de rapine, volerie & autres extorsions: soulager les affligés iniustement, esteindre toute incontinence & dissolution charnelle, à laquelle si quelqu'un conuiue & s'abandonne tant soit peu, cette concupiscence l'emportera comme feroit vne riuiere tres-rapide à beaucoup de sales & deshonestes actions, indignes d'un honneste homme. Et d'autant que telles voluptez n'enfantent autre chose que douleur & misere, si quelqu'un se detraquant de vertu enfile le chemin d'icelles, il sentira